

Il y a 40 ans

Incendie du château de Cressier en 1974

Dimanche soir 3 novembre 1974, il y a donc exactement 40 ans, un terrible incendie ravagea le château et causa d'énormes dégâts. C'était la demeure de l'historien et écrivain Gonzague de Reynold, décédé en 1970. Le manoir, que nous appelons ici « château », appartenait à sa fille Mme de Stoutz de Reynold, domiciliée à Genève. Elle l'avait loué à la famille de M. Robert Senn, propriétaire d'une entreprise d'accessoires pour voitures à Berne. La famille habitait les lieux lorsque l'incendie s'est déclaré. (MJ)



Il était 23 h. 20 lorsque l'alarme fut donnée. Selon les déclarations du locataire, le sinistre se déclara dans un petit local, sis dans les combles et abritant notamment un tableau électrique. Le fait est que, partant de l'aile nord, les flammes se propagèrent à l'ensemble du galetas et ravagèrent également, partiellement, le premier étage. Mais, si le feu n'a pas complètement anéanti le château, les dégâts d'eau, par contre, ont été inévitables dans l'ensemble du bâtiment.

Malgré la rapide et efficace intervention des pompiers de la localité et du centre de renfort de Morat, les dégâts sont considérables. Aucun chiffre ne pouvait être articulé hier, mais il n'est pas exagéré de parler de plusieurs centaines de milliers de francs, voire de plus d'un million.

Un manoir du XVII^e siècle

« La maison, les gens du village l'appellent château, mais elle n'est qu'un manoir, écri-

vait Gonzague de Reynold dans « Expérience de la Suisse ». Il y a trois siècles que ma famille la possède. Mais elle possédait ailleurs de vrais châteaux, ce qui faisait que la maison de Cressier était négligée. On y logeait les cadets qui n'avaient pas réussi et les filles qui n'avaient pas trouvé place dans les couvents (...)

» Elle est plus ancienne que nous, plus ancienne que le village. Elle est mentionnée pour la première fois en 1080. C'était alors un petit donjon

carré avec un fossé autour. (...) Si vous descendez avec moi dans les caves, je pourrais vous montrer les restes de l'ancienne muraille où l'on distingue encore très bien la place du pont-levis ».

M. Etienne Chatton, conservateur des monuments historiques, nous précise : ce château existait déjà au XVI^e siècle. Il fut entièrement transformé au XVII^e siècle par Jean-Ferdinand de Diesbach et son épouse, auxquels on doit les peintures qui décorent les salons. Des armoiries se voient sur le poêle du petit salon, accompagnés d'une date: 1655. Dans le grand salon, une autre date : 1691.

Dans son ensemble, ce château remonte donc au XVII^e siècle. Il est intéressant, souligne M. Etienne Chatton, par la décoration tout à fait exceptionnelle du grand et du petit salon. Du temps de Gonzague de Reynold, il y avait un mobilier unique.

Sauvetage sous les jets

Ce mobilier fut en grande partie sauvé, ainsi que la bibliothèque. Toutefois, dans les combles principalement, quelques objets anciens, d'une valeur inestimable, ont été la proie des flammes.

C'est sous des jets, d'eau et de mousse, que les pompiers évacuèrent ces objets chargés d'histoire. Les livres, pêle-mêle, furent enfouis dans des sacs. Il y en avait tant, et les sacs manquant, que ceux-ci durent être vidés en hâte pour poursuivre l'opération. Les livres les plus précieux, heureusement achetés par l'Etat de Fribourg après le décès de Gonzague de Reynold, sont aujourd'hui en lieu sûr à la Bibliothèque cantonale et dans diverses universités.

Monument historique

Décédé au printemps 1970, le célèbre écrivain et historien fribourgeois Gonzague de Reynold avait légué sa

demeure de Cressier à sa fille, Mme Colette de Stoutz. Ses locataires actuels étaient M. et Mme Robert Senn (de l'entreprise Auto Senn SA) et leur nièce. Classé monument historique, considéré d'importance nationale, en raison notamment de la personnalité de Gonzague de Reynold, cet antique manoir n'était taxé que 425'000 francs par l'établissement cantonal d'assurance des bâtiments qui, dans ses estimations, ne tient pas compte de la valeur historique de l'immeuble. Les dégâts sont donc bien supérieurs à ce chiffre.

M. Othmar Waeber, juge d'instruction du district du Lac, se trouvait sur les lieux dans la nuit déjà. Il s'est saisi de cette affaire et mène l'enquête en collaboration avec la Police de Sûreté de Fribourg et la gendarmerie du district du Lac.

P. Charrière

Texte de la *Tribune – Le Matin*, mardi 5 novembre 1974



Lundi matin 4 novembre 1974 (Photo Marcel Julmy)

P.S. 1652 2014-45

03 -10.11.2014